



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS

Les Archers de l'Elan Sportif de Carpiquet – 09 14 024

Les Archers de l'E.S Argences – 09 14 018

Vous invitent au



Concours promotionnel

(fermé Calvados)

qui se déroulera à la salle omnisport de Carpiquet – avenue Charles de Gaulle

(latitude 49° 11'7.15" N – longitude 0° 26'29.76" O)

SAMEDI 10 MARS 2018

HORAIRES :



Catégories	Ouverture greffe	Début des tirs
POUSSINS – BENJAMINS MINIMES – CADETS	9 h 00	10 h 00
JUNIORS – SENIORS VETERANS – SUPER VETERANS	14 h 00	15 h 00

Nous attirons votre attention sur l'importance de la vérification du matériel des archers que vous avez engagés dans cette rencontre, avant le début de la compétition

RECOMPENSES :



Individuelles : aux 3 premiers de chaque catégorie (Or, Argent ou Bronze).

Les autres archers se verront remettre un souvenir.

DISTANCES DE TIR et BLASONS : voir règlement

ENGAGEMENTS : **5.00 €** par archer (**chèque à l'ordre de CD 14 TIR A L'ARC**)

INSCRIPTIONS : à retourner pour le 5 mars 2018 dernier délai à :



Pierre PONCET – CD 14 tir à l'arc

6 rue Benoit Frachon

14460 COLOMBELLES

Aucune inscription par mail ou par téléphone.

La licence de la saison en cours ou une pièce d'identité avec photo vous sera demandée au greffe.
Tenue de club, blanche ou sport et chaussures de sport obligatoires.

Buvette sur place toute la journée

(sandwichs, boissons, gâteaux)

Le club de Carpiquet vous propose pour le midi une assiette anglaise à 10.00 €

A réserver pour le jeudi 8 mars (chèque à l'ordre des Archers de l'Elan Sportif de Carpiquet) auprès de
Marc HAUTEUR – 1 impasse des Jardins – 14740 SAINTE CROIX GRAND TONNE



CONCOURS PROMOTIONNEL DE TIR EN SALLE DU CALVADOS

REGLEMENT

Conditions d'accès :

Ce concours individuel est réservé aux archers du Calvados en première année de licence de la FFTA (A, J avec mention "**pratique en compétition**"), et aux poussins de dernière année (même licenciés depuis plus d'un an) n'ayant participé à aucun concours officiel sauf celui de leur club.

Les licences "découverte" de l'année précédente sont autorisées sous réserve de posséder la licence de l'année en cours.

Catégories :

Les catégories officielles de la FFTA : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétéran, Super Vétéran ; femmes et hommes peuvent y participer.

Déroulement de la compétition :

La compétition se déroule sur une demi-journée, 2 séries de 6 volées de 3 flèches sur rythme AB-CD. Récompenses après chaque départ.

Un départ "jeunes" le matin à 10 h de poussins à cadets (greffe à 9 h).

Un départ "adultes" l'après-midi à 15 h pour les autres catégories (greffe 14 h).

Le temps de chaque volée est de 90 secondes : 70 secondes de feu vert et 20 secondes de feu orange.

Distances & Blasons :

Départ	Catégories officielles de la FFTA	Distances	Blasons
Jeunes 10 h	Poussins – Benjamins – Minimes – Cadets	10 mètres	Ø 80
Autres 15 h	Juniors – seniors – Vétéran – Super Vétéran	15 mètres	Ø 60

Matériel :

Tous les types d'arc et matériels autorisés par le règlement de la FFTA sont admis. Une restriction pour la stabilisation : seul le stabilisateur central est autorisé (pas de latéraux). Les flèches doivent être identiques et marquées sur les tubes.

Tenue vestimentaire :

Tenue club, de sport ou blanche et chaussures de sport obligatoires (jean's interdit, sauf blanc)

Droit d'inscription :

Le tarif de l'engagement pour la compétition est imposé par le Comité Départemental.

Greffe :

La licence de la saison en cours ou une pièce d'identité avec photo.